



Le 26 avril 2020

Un chéquier vacances « au secours du tourisme », 500 euros pour la 2^{ème} ligne, 10 millions d'euros injectés dans le tourisme en région Sud

La pandémie de COVID-19 constitue pour la filière touristique un désastre économique sans précédent, avec 4 milliards d'euros de perte et 98% des professionnels de notre région directement touchés. Secteur le plus impacté par la crise, le tourisme a besoin d'un soutien immédiat et concret.

« Face à une situation historique, il faut savoir mettre en place des dispositifs à la hauteur. Ils doivent être concertés, adaptés à la situation et faire l'objet d'une entente entre tous les acteurs concernés par la question du tourisme.

A l'initiative de la Région, en partenariat avec les Départements, nous lançons donc un chéquier vacances « au secours du tourisme » de 500 euros, à utiliser en région Sud exclusivement, au sein du réseau des professionnels inscrits au réseau de l'Agence Nationale des Chèques Vacances, partenaire de l'opération. Il participe ainsi à la relance de la consommation.

Les Départements des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, du Var et de Vaucluse sont les partenaires principaux de cette initiative. Ce chéquier pourra être utilisé individuellement ou en famille, pour des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs en région, entre la date de réouverture de ces établissements et la fin de l'année.

Ce chéquier vacances « au secours du tourisme » sera attribué aux salariés du secteur privé domiciliés dans la région, bénéficiant d'un quotient familial ne dépassant pas 700€ et ayant travaillé au contact direct du public durant la période de confinement. Ils sont par exemple livreurs, caissiers, employés de commerce : leur engagement a permis d'assurer la continuité de la vie quotidienne de nos concitoyens.

*A ces bénéficiaires s'ajouteront des publics en situation de fragilité économique, sélectionnés par les Départements. Le Comité Régional du Tourisme de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le Comité Régional de Tourisme Côte d'Azur seront également associés à la démarche puisqu'ils assureront la promotion de ce dispositif partout en région Sud. **Les Métropoles, EPCI, Communes et même les entreprises pourront aussi s'associer à cette démarche collective unique en France.***

Cet engagement représente une enveloppe globale de 10 millions d'euros pour l'instant, dont 4 millions d'apport de la Région Sud. Cela amène ainsi sa contribution au secteur du tourisme depuis le début de la crise COVID-19, à 6,6 millions d'euros. Ce chéquier vacances « au secours du tourisme » est la deuxième réponse pour ce secteur. D'autres dispositifs seront mis en place une fois la doctrine nationale établie.

Comme depuis le début de cette crise, la priorité est de ne laisser personne sur le bord du chemin » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.